

L'INDUSTRIE D'ASSURANCE ET SON ROLE D'INTERMEDIATION FINANCIERE DANS LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, CAS DU RWANDA : EVALUATION DE 2008 A 2012

Innocent Niyonsenga, M. Fin.

Institut Polytechnique de Byumba (IPB) / Rwanda

Abstract

An insurance company is considered as a seller of the insurance product to the buyer who is called policyholder. With its main economic principles like a large number of homogeneous exposure units, affordable premium and limited risk of catastrophically large losses among others, the insurance industry is counted among big financial intermediaries as confirmed by some researchers like Bencivenga and Smith quoted by André Besson and Picard (1995), and CHICHTI Jamel Eddine, (2001) as well.

Being the life or non life insurance intermediation, the three traditional important roles in economic sector are effectively played within insurance activity: Firstly the role of being economic agent, secondly the role of financial intermediary in being institutional investor in one hand and participating to the transformation of savings on the other hand; and thirdly the role of being a relay for economic policies. In underwriting operation, the insurer and insured have an agreement through their contract to pay a premium in first stage and as consequence to have a financial assistance throughout a process of compensation based on statistics and pre calculation of risk likelihood. Such operations in insurance industry are done in intermediation environment where an insurer is obliged to invest the money received from insured in order to multiply the financial means gained. Doing so, an insurer shall be able to give indemnities and have at the same time the remuneration of the capital as financial profit for shareholders.

In this regard the importance of reinsurance operations can be mentioned in the contribution to the economic development in conjunction with the traditional insurance activity that it reinforce on the high level.

As confirmed by researchers like Karl Borch (1968), the traditional role of insurance industry as an institutional investor and through the concept of supply and demand is shown herein. In fact, the reinforcement of the economic development through capitals and technical reserves put into

economy is obvious. According to various financial ratios of the insurance industry in the Rwandan financial system, the assessment shows that the importance of this industry in the economy through premiums and claims paid and injected into economy in one hand, and reinsurance financial transactions on the other hand, is confirmed.

The contribution of the industry in financial services and in economic development is obvious through the percentage of its share in GDP which is important in regards with the little penetration rate of insurance market; this being a result of lack of insurance culture among African people in general and Rwandans particularly: this rate is assessed around 5% only.

If the penetration were improved, then the share of the insurance services in the GDP would be obviously - things being equal- more important.

Keywords: Insurance industry, financial intermediation, Economic development

Résumé

Une compagnie d'assurance est considéré comme un vendeur du produit d'assurance à l'acheteur qui est appelé souscripteur. Avec ses grands principes économiques, tels que la loi du grand nombre d'unités d'une certaine homogénéité, prime abordable et risques limités pour les catastrophes des pertes importantes, entre autres , le secteur de l'assurance est compté parmi les grands intermédiaires financiers comme cela a été confirmé par certains chercheurs comme Bencivenga et Smith cités par André Besson et Picard (1995), ainsi que Jamel Eddine Chichti, (2001).

Que ce soit l'intermédiation en assurance vie ou non vie, les trois rôles traditionnels importants dans le secteur économique sont effectivement joués dans l'activité d'assurance : premièrement le rôle d'être un agent économique, deuxièmement, le rôle d'intermédiaire financier en étant un investisseur institutionnel d'une part et en participant à la transformation de l'épargne d'autre part. Enfin, troisièmement, le rôle d'être un relais pour les politiques économiques.

Dans les opérations de souscription, l'assureur et l'assuré parviennent à un accord par le biais de leur contrat, à payer une prime à la première étape et comme conséquence d'avoir une assistance financière, tout au long d'un processus de compensation basée sur les statistiques et le calcul préalable de la probabilité du risque. De telles opérations dans l'industrie de l'assurance se font dans un environnement d'intermédiation où l'assureur est tenu d'investir l'argent reçu des assurés afin de multiplier les moyens financiers acquis et être en mesure de donner des indemnités et avoir en même temps la rémunération du capital, ce qui est un profit financier pour les actionnaires.

A cet égard, l'importance des opérations de réassurance peuvent-elles être mentionnées dans la contribution au développement économique en liaison avec l'activité d'assurance traditionnelle qu'elles renforcent pour un niveau supérieur.

Comme confirmé par les chercheurs tels que Karl Borch (1968), le rôle traditionnel de l'industrie de l'assurance en tant qu'investisseur institutionnel et à travers le concept de l'offre et de la demande est démontré ici. En effet, le renforcement du développement économique à travers capitaux et provisions techniques mises en économie est évidente. Selon les divers ratios financiers de l'industrie d'assurance dans le système financier rwandais l'évaluation montre que l'importance de cette industrie dans l'économie par le biais des primes et des sinistres payés et injectés dans l'économie, d'une part, et des transactions financières de réassurance, d'autre part, est confirmée.

La contribution de l'industrie des services financiers et dans le développement économique est évidente par le pourcentage de sa part dans le PIB, ce qui est important en considérant que la pénétration de l'assurance est encore faible, qui résulte du manque de la culture de l'assurance chez les peuples Africains en générale et les Rwandais en particulier : cette pénétration est de 5% seulement. Si le taux de pénétration pouvait s'améliorer, la part des services d'assurance dans le PIB serait de toute évidence, toute chose égale par ailleurs, plus important.

Mots clés: Industrie d'assurance, Intermédiation financière, Développement économique

Introduction

De nombreuses études ont traité des institutions financières, mais peu seulement se sont concentrées spécifiquement sur les compagnies d'assurance. Cependant, ceux qui ont pu traiter de l'essor de l'intermédiation financière dans les économies en développement, comme Bencivenga et Smith (1985) ont souligné le rôle déterminant de ces institutions dans la croissance économique. Spécifiquement, il a été prouvé par des auteurs comme CHICHTI Jamel Eddine (2001) que les compagnies d'assurance sont des grands intermédiaires financiers et participent au développement économique des pays. Ces investisseurs institutionnels qui forment l'industrie d'assurance effectuent, grâce à la souscription de nombreux risques similaires, une mutualisation des risques entre les assurés.

Cette maîtrise statistique du risque, se basant à loi des grands nombres qui permet à l'assureur de connaître approximativement le montant des sinistres futurs, donne à l'assureur la possibilité de diminuer la volatilité totale de ses risques. En même temps, ces opérations de gestion des risques (risk management) - ce qui est le métier de l'Assureur- favorisent

remarquablement l'opportunité d'injecter dans une économie, des moyens financiers importants contribuant énormément au produit intérieur brut (PIB) du pays. Ceci se fait à travers les opérations de collecter des primes, de les fructifier par des placements financiers et enfin les injecter dans l'économie sous forme d'indemnisation et paiement des assurés sinistrés, qui, à leur tour les investissent dans les différentes activités économiques et notamment dans la consommation.

D'après André Besson et Picard (2000) l'assurance, est « *une opération par laquelle une partie, l'assuré, se fait promettre, moyennant une rémunération, la prime, une prestation par une autre partie, l'assureur, en cas de réalisation d'un risque* ». Cette définition a l'avantage de bien mettre en valeur les rapports qui naissent dans l'intermédiation entre l'assureur et l'assuré. Le principe de l'assurance agit par un contrat dont le fonctionnement est établi à partir de la souscription, à l'issue de laquelle, l'assureur et l'assuré conviennent d'une prime payée par l'assuré à l'assureur. Conformément à cette convention qu'est la souscription, l'assureur calcule la prime d'assurance, qui s'appuie sur des statistiques tenant compte essentiellement de la probabilité de réalisation du risque et du coût des sinistres. Il est entendu que l'assistance de l'assuré par l'assureur est principalement financière et elle se réalise le plus souvent sous une forme d'indemnisation.

Différents auteurs ont confirmé le rôle de l'intermédiation financière de l'assurance avec trois rôles très importants: rôle d'agent économique, rôle d'intermédiaire financier par le fait que les entreprises d'assurance sont d'une part des investisseurs institutionnels et relais de la politique économique. Il a été en outre, démontré par les chercheurs que l'assurance soutient énormément les micro-entreprises." La vie des pauvres est un long risque ", confiait le client d'une institution de micro finance (IMF) aux Philippines. Mesurant la précarité de leur situation, les populations n'ont pourtant cessé de gérer ces risques à travers des systèmes informels (dons et contre-dons, tontines, fonds funéraires, diversification des actifs et des réseaux de sociabilité, etc.) susceptibles d'atténuer les chocs.

Au-delà des assurances il y a la réassurance : Les opérations de réassurance vont dans la même ligne que celles des assurances, car c'est une assurance au second degré, entre assureur qui devient assuré et un réassureur devenant son assureur, le principe restant le même. Là, le volume des montants en transactions et investissements financiers est plus important et couvre une section économique plus large.

Il est question de savoir quelle est la part de l'assurance au PIB dans un pays encore en développement et spécifiquement le Rwanda. Nous tentons alors par cet article de donner une contribution à la réponse à cette question. Par le fait de l'intermédiation financière et le rôle d'investisseur

institutionnel de l'assurance, nous cherchons ainsi à montrer l'importance de cette industrie dans le développement de l'économie financière. Le PIB du Rwanda étant parmi ceux qui connaissent une croissance considérable en Afrique, jusqu'à 7.5% ces dernières années, la part des services financiers dont notamment d'assurances y aurait une contribution remarquable ?

Nous voudrions souligner l'impact de cette industrie dans la croissance économique et financière à travers notamment l'injection des primes et paiement des sinistres dans l'Economie financière du pays ainsi que ses transactions avec les institutions de réassurance qui, en tant qu'investisseurs financiers internationaux, interviennent dans la croissance économique du pays, en passant par les transactions avec les compagnies d'assurance des pays.

Methodologie

La méthodologie adoptée pour cette recherche inclut principalement la méthode analytique par laquelle nous avons pris en considération différentes données statistiques, les avons comparées et analysées quant à la consistance et représentativité de leur information. Ces données incluent les différentes valeurs financières en terme absolue comme en valeur relative, c.-à-d. comparative, notamment en terme de pourcentage.

La méthode statistique nous a été utile, car elle nous a permis de collecter les différentes informations, les rassembler en données favorables pour l'analyse. Les données brutes se trouvaient dans les différents rapports et nous y avons tiré les données spécifiques et les avons organisés au moyen de la statistique analytique pour les faire refléter une information comparative.

Il a été question de revoir et analyser les différentes évolutions chronologiques de certains indicateurs importants dans l'analyse financière et économique : cette tendance des valeurs chronologiques des indicateurs économiques nous a amené à exploiter la méthode historique.

Notre recherche ayant un aspect quantitative, la source principale de notre recherche se trouve dans la documentation que nous avons collectée et d'où nous avons tiré l'information pour notre étude et ce, par la technique documentaire. Les documents qui nous ont inspiré sont notamment les rapports des institutions ayant les finances et l'économie dans leurs attributions, les rapports financiers des institutions d'assurances et les recherches antérieures en industrie d'assurance.

Resultats

Du point de vu socio-économique et juridique l'activité d'assurance considérée comme : « une opération par laquelle une partie, l'assuré, se fait promettre, moyennant une rémunération, la prime, une prestation par une autre partie, l'assureur, en cas de réalisation d'un risque », démontre son importance dans la société actuelle. En effet, à travers les notions de

mutualité entre les individus, suivant des lois de la statistique et des techniques actuarielles, l'activité d'assurance collecte la prime d'un assuré ou un tiers, qui, en cas de réalisation d'un risque, reçoit une prestation de la part de l'assureur, comme le précise Joseph Homard (CHICHTI 2001).

Si on pouvait donner une valeur à différents contrats d'assurance établis entre la seule période de 2008 à 2012, au sein d'une dizaine seulement de sociétés d'assurance opérant au Rwanda (pour vie et non vie), on en reviendrait pas. En effet, la valeur dépasse même beaucoup des milliards de francs rwandais présentés sur papier car elle fait référence à la protection même de la vie des personnes et de leurs biens ; il s'agit de la sécurité ; là il est impossible de la valoriser équitablement.

Ce pendant, il y a lieu de démontrer combien les opérations d'assurances rendent un énorme service à la vie socio-économique de n'importe quel pays.

Au Rwanda, il est enregistré jusqu'en 2012, une douzaine de sociétés d'assurance (Rapport BNR) dont 5 opérant en court terme (non vie) et les sept en assurance à long terme (assurance vie).

Pour la catégorie des assurances à court terme, on enregistre des primes collectées et des sinistres payés en moyenne (dans toutes les branches de non vie) comme suit :

Vue globale sur les opérations	
Primées collectées en moyenne	32 milliards
Sinistres payés en moyenne	25 milliards
Part comparative dans l'économie (Variation PIB)	6,5%
Résultats techniques	7 milliards
Autres revenus financiers	1.5 milliard
Résultats net total	8.5 milliards

Source : Nous même sur base des rapports de l'ASSAR* et différentes compagnies d'assurance au Rwanda : 2008 – 2012.

(*)ASSAR : Association des Assureurs au Rwanda

Le nombre des personnes qui ont bénéficié des indemnités en contre partie de la protection de leurs biens est autour de 30 milles sur une période moyenne de 5 ans, soit environ 6 mille personnes aussi physiques que morales par moyenne annuelle. La répartition par personne adulte est établie autour de 0.6% que l'indemnisation de l'assurance touche en moyenne. Par le fait de la mutualité, on considère que l'assuré est alors protégé contre des événements qu'il ne peut pas supporter seul. Il peut alors réaliser des activités risquées ; de cette façon, l'assurance aide indirectement à la création de richesses. Le marché mondial de l'assurance atteignait 4 597 milliards de dollars US en 2011 ; l'Afrique en représentait 2,2% (marchés vie et non vie), la plus grande part étant représentée par l'Europe avec 35,9%, précédant

l'Amérique (32,2%) et l'Asie (28,2%). Le marché rwandais reste relativement petit : dans les 2.2% il en compte 0.14% à peu près.

Sur la période 2007 à 2011, la répartition vie / non vie a tendance à stagner sur les cinq continents. C'est en Amérique que la part du marché vie était la plus faible, 44% en 2011. La part de l'assurance vie dans le total des cotisations en 2011 était plus importante en Asie (73%) que la moyenne mondiale (57%).

Concernant la part des primes émises dans le PIB pour le cas rwandais, on dispose des indicateurs suivants:

Année	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Part dans le PIB	0,66%	0,40%	0,57%	0,67%	0,77%	0,89%	0,88%

Source : Rapport FANAF(*), 2012

(*)FANAF : Fédération des sociétés d'Assurances de Droit National Africaines

Cette part donne un ratio médian qui s'établit à : 0.69%. Comparé aux autres ratios des pays de la zone FANAF couvrant plus de 75% de tout le marché africain, il reste bas car dans cette zone le ratio médian est de 0.80%. Cependant, vu le faible taux de pénétration du marché d'assurance au Rwanda comme en Afrique en générale, ce ratio n'est pas aussi faible qu'il serait sans cette contrainte : en effet, ce taux est autour de 5% ; ce qui fait que s'il était exploité jusqu'au moins 75%, i.e 15 fois plus, il est claire la part dans le PIB serait autour de 10.35%. Si ce taux pouvait arriver jusqu' à 100%, le ratio atteindrai, par extrapolation, environ 13.8%.

Concernant les ratios provisions / primes émises (entre 2006 et 2011): le rapport de la FANAF nous révèle ce qui suit, pour le cas rwandais :

Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Ratio provisions/ prime	12,71%	9,72%	3,75%	2,89%	1,97%	1,87%

Source : Rapport FANAF, 2012

Ce ratio a évolué decrescendo, ce qui montre que soit les provisions ont diminué par rapport aux primes versées au fur des années ou bien que les volumes des primes ont augmenté au fur des années par rapport aux provisions constituées.

Pour ce qui est des charges des sinistres, le même rapport de la FANAF note l'évolution de celles-là, pour le cas rwandais, comme indiqué ci-dessous [montants en milliards de Frw et évolution en %]:

<u>2007</u> -- Var. an. %	<u>2008</u> - Var an. %	<u>2009</u> --Var an. %	<u>2010</u> – Var.an %	<u>2011</u> -- Var. an. %	Var. moy. Annuel le non corrige e de l'inflati on (en %)	Var. moy. annuelle (en %) corrige e de l'inflatio n
<u>3,1</u> --- 25,6%	<u>6,4</u> -- 107,3%	<u>7,3</u> -- 12,6%	<u>9,7</u> -- 33,5%	<u>10,7</u> -- 10,9%	36,3%	26,4%

Source : Rapport FANAF, 2012

Soit une moyenne de 7.26% d'évolution des charges de sinistres (valant environ un total cumulé de 98 milliards) qui, pendant une période de 5 ans, ont été injecté dans les affaires économiques des rwandais et autres agents économiques œuvrant au pays.

Le rapport montre que 80% des pays de cette zone FANAF pris en compte on versé une somme de 205 milliards. La contribution relative du Rwanda était de 18.5%

Les ratios charge de sinistres / cotisations acquises se présentait comme suit :

Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Ratio sinistres/ cotisations	0,45	0,44	0,63	0,50	0,52	0,52

Source : Nous même sur base des rapports de FANAF et' ASSAR (2012)

Le ratio médian se situe à 0.38 pour les pays de la zone. Par ces quelques indicateurs l'intermédiation financière de l'assurance peut se préciser. Elle joue les rôles très importants dans le secteur économique à savoir : rôle d'agent économique, rôle d'intermédiaire financier : ainsi que celui d'un investisseur institutionnel, de par même les instructions et règles de contrôle la régissant. Les effets sociaux indirects s'établissent lors des opérations d'assurance, par le fait que si une personne est assurée, en payant une prime, il couvre indirectement une autre, au cas où celle-ci a un sinistre alors que la première n'en a pas eu : de tels effets ne peuvent pas être mesurés mais ils renforcent d'une manière ou d'une autre la solidarité sociale.

Les résultats d'analyse des opérations de réassurances concernent les évolutions des primes cédées en réassurance avec les variations annuelles en tenant compte du facteur de l'inflation :

Primes cédées en millions de Frw)	2006 -- Var ann. %	2007 -- Var ann. %	2008 --Var ann. %	2009 – Var. ann. %	2010 – Var. ann. %	2011--Var ann. %
Non vie	2801,3 -- 177%	3551 -- 26,8%	3551,3 -- 0,0%	2094,6 -- - 41,0%	4366,1 -- 108,4%	4366,1 -- 0,0%
Vie	437,9 -- 65,2%	720,6 -- 64,6%	720,6 -- 0,0%	235,5 -- - 67,3%	313,7 -- 33,2%	313,7 -- 0,0%

Source : Nous même sur base du rapport FANAF, 2012

Concernant l'évolution du « ratio » combiné brut de réassurance (*):

(*) : Ratio combiné = (Charges de sinistres) / (cotisations acquises) + [(commissions + frais généraux) / cotisations émises].

Pour les opérations de réassurances ce ratio a évolué, pour le côté rwandais, comme suit :

Période	2007	2008	2009	2010	2011
Ratio combiné	211,5%	187,1%	145,3%	128,5%	64,3%

Source : Rapport FANAF, 2012

On remarque une décroissance de plus 150% pendant les quatre années.

Pour ce qui est des placements financiers, les sociétés d'assurance de la zone FANAF ont pu totaliser un montant de 1,366 milliards de francs rwandais environ, en 2011, soit une évolution brute de +10,7% (pour les pays pris en compte), ces montants sont enregistrés entre 2006 et 2011.

La participation dans les opérations de réassurances par les assureurs rwandais n'est pas négligeable : Elle se portait comme suit [montants en milliards de Frw et variation en %]:

<u>An:2006</u> - Var. %	<u>An:2007</u> - Var. %	<u>An:2008</u> - Var. %	<u>An:2009</u> - Var. %	<u>An:2000</u> - Var. %	<u>An:2011</u> - Var. %	Var. moyen ne Ann. non corrigée de l'inflation (en %)	Var. moyen ne Ann. corrigée de l'inflation (en %)
<u>36,7</u> -- 48,5%	<u>40,8</u> -- 11,0%	<u>40,8</u> -- 0,0%	<u>25,0</u> --- - 38,6%	<u>22,4</u> -- 10,9%	<u>22,4</u> --- 0,0%	-9,5%	- 16,2%

Source : Nous même sur base du rapport FANAF, 2012

Au départ, les montants ont évolué en croissance, mais vers la fin de la période analysée, il est enregistré une décroissance. Une recherche future pourrait faire une analyse économique et financière poussée pour trouver les motifs de cette décroissance.

Discussion

Notre recherche montre qu'à travers les sinistres payés, des milliers des personnes ont été protégées des différents aléas de l'existence dans une manière non directement matérielle mais sûrement financière. Une assurance étant un service qui fournit une prestation lors de la survenance d'un risque, par extension, l'assurance est le secteur économique qui regroupe les activités de conception, de production et commercialisation de ce type de service. Les fonctions financières (gestion actifs-passifs, opérateurs de marché, trésorier, contrôleur de gestion) prennent une importance de plus en plus grande vu l'importance des capitaux dont il faut optimiser la gestion.

En effet, la recherche montre que les compagnies d'assurances au Rwanda comme en Afrique ont versé significativement de gros moyens financiers dans leurs économies : Au Rwanda, par exemple, pour une dizaine d'assureurs (générale et vie) enregistrés en 2012, il y en quatre opérant en assurance générale (non vie), qui étaient en activité au moins avant 2007, qui ont enregistré plus de 30 milliards de Frw de primes collectées et 25 milliards de charges de sinistres payés, et transférés dans une période de 5 ans. On note que ces milliards pourrait croître davantage si le faible taux de pénétration des activités des assurances : 5% était élevé à au moins 30% qui est la moyenne de certains pays développés et d'autres de la zone FANAF ayant une pénétration du marché d'assurance satisfaisant. La participation du secteur des assurances au PIB qui est à 6,5% pourrait aussi doubler. A travers cette recherche, il est souligné l'impact de cette industrie dans la croissance économique et financière à travers notamment l'injection des primes et paiement des sinistres dans les finances du pays ainsi que ses transactions avec les institutions de réassurance qui, en tant qu'investisseurs financiers internationaux, interviennent dans la croissance économique des pays, en passant par les transactions avec les compagnies d'assurance. Les résultats sur les primes versées ainsi que leurs évolutions durant les six années sont parlant.

Bien que le ratio de variation de provision des primes reste faible au Rwanda par rapport aux autres pays africains, il n'en reste pas moins important, vis-à-vis de son économie financière : le ratio s'établit à : 0.69% alors que dans la zone FANAF le ratio médian est de 0.80%, ceci est dû, comme précisé ci dessus, au faible taux de pénétration du marché d'assurance au Rwanda.; ce qui fait que s'il était exploité jusqu'au moins 75%, i.e. 15 fois plus, il est claire que ce taux serait autour de 10.35%. Si ce taux arrivait à 100%, pour le cas extrême, le ratio atteindrait 13.8%.

Cependant, les ratios provisions / primes émises, pour une période de six ans, accusent une diminution notoire : de 12,71% en 2006 jusqu'à 1,87% en 2011, ce qui est au tour de -10,90%, une variation négative. Les provisions pour primes non acquises constituent, par définition, des actifs financiers des preneurs d'assurance ; ceci montre que ces actifs financiers ont diminué par rapport aux primes versées ou bien que les volumes des primes ont augmentées par rapport à ces actifs financiers, ce qui est une avance aux sociétés d'assurances par les agents économiques.

Pour ce qui est des charges des sinistres, le même rapport de la FANAF note l'évolution de celles-là, pour le cas rwandais, comme suit: une moyenne de 7.26% d'évolution des charges de sinistres (valant environ un total cumulé de 98 milliards de Frw), qui pendant une période de 6 ans ont été injectés dans les affaires économiques des rwandais et autres agents économiques œuvrant au pays. Le rapport montre que 80% des pays de cette zone FANAF pris en compte ont versé une somme de 205 milliards. La contribution relative du Rwanda était de 18.5%. Pour les variations annuelles, elle a monté entre 2007 et 2008 : de 25% à 107% mais diminue ensuite jusqu'à 12% où elle a faiblement varié respectivement de haut et en bas : la moyenne en tenant compte de l'inflation s'établit en 2011 à 26%. Les provisions pour sinistres constituent par définition, des actifs financiers des bénéficiaires qui peuvent appartenir à n'importe quel secteur de l'économie ou au reste du monde. Les provisions pour primes non acquises constituent, par définition, des actifs financiers des preneurs d'assurance.

Depuis les années 2002, il est noté une croissance remarquable du PIB rwandais selon les rapports de la Banque Mondiale. Le pays a réalisé des progrès remarquables dans la reconstruction de son infrastructure sociale et économique. Entre autres progrès, nous citons la reconstruction de la capacité de gestion économique, la restauration de la stabilité macro-économique et l'amélioration du secteur financier et par là, les assurances y ont une grande part. L'impact du secteur des assurances se remarque à partir des analyses des années 2006 où la croissance du PIB national enregistré a été de 4% avec une contribution de 8% du secteur des assurances partant de 6% les années précédentes. Considérant la multitude des composantes du PIB : agriculture, tourisme, industries, commerce divers etc. le secteur financier semblerait petit, ainsi le secteur des assurances encore plus petit. Mais le fait que ce secteur parvient à contribuer jusqu'à plus de 6% parmi cette multitude de composantes du PIB, il va sans dire que son importance est incontournable et que s'il était plus développé, il contribuerait davantage. Entre les années 2009 et 2011 le PIB a varié entre de 1200 \$ à 1300 \$ 4.5% , avec un taux de croissance réelle respectif de 4.1%, 7.5% et 7% ; ce qui fait une moyenne de 6.2%. Au cours de cette période, la part moyenne des assurances en tant que composante du secteur des services (finances,

assurances et affaires immobilières) a été en moyenne de 12% de cette croissance réelle. La réassurance faisant partie de l'industrie large d'assurance, elle fait partie intégrante de ces résultats.

Les entreprises d'assurances sont donc des agents économiques particuliers, car elles sont prestataires des services financiers : à travers les paiements, les placements et les règlements, du fait que la répartition statistique des sinistres. Les entreprises d'assurances sont donc des agents économiques qui collectent l'épargne des particuliers et des entreprises (une épargne bien particulière constituée par les primes pour couvrir un risque éventuel donc une épargne d'actifs financiers conditionnels) et disposent de ce fait d'une « capacité de financement excédentaire ». Cette masse financière est un appoint très important pour les entreprises, agents économiques à besoin de financement. D'où le rôle de l'intermédiaire financier non-monnaire suppléant aux imperfections du marché financier et canalisant des fonds provenant d'agents à excédents de ressources vers les agents à déficit de financement. En plus, les entreprises d'assurances sont des investisseurs institutionnels et transformateurs de l'épargne ; par exemple, quand le volume très important des provisions mathématiques conduit les intermédiaires financiers, dans le cadre de la réglementation des placements, à rechercher des emplois longs.

La structure d'investisseur institutionnel des assureurs dépassent le niveau national à travers les opérations de réassurance : en effet, son concept vis-à-vis des services financiers, est aussi simple que celui de l'assurance. Voici un exemple très simplifié qui décrit ce principe : Les particuliers Mr. A et Mme B souhaitent assurer leurs biens immobiliers auprès de l'assureur X qui accepte de les couvrir. Mr. A a signé une police pour une garantie de 1 000 000 \$ en échange d'une prime qu'il devra verser de 400 \$. Mme B a quant à elle souscrit une police qui garantit 2 000 000 \$ contre une prime de 800 \$. L'assureur X reçoit donc une prime totale pour son portefeuille dommages aux biens de $400 + 800 = 1\,200$ \$. En revanche, le montant total de sa garantie mise en jeu est de $1\,000\,000 \$ + 2\,000\,000 \$ = 3\,000\,000 \$$. Ce montant de garantie peut se manifester si par exemple les biens de Mr. A et Mme B sont sinistrés par une même tempête ou le même incendie. L'assureur X n'ayant que 2 500 000 \$ de fonds propres, il décide de se faire réassurer auprès du réassureur R pour éviter toute faillite. X et R se mettent d'accord pour un contrat de réassurance portant sur une garantie de 500 000 \$ qui interviendrait sur un sinistre ou une catastrophe dépassant 2 500 000 \$. Pour cette couverture, le réassureur R va demander 1 % de la prime du portefeuille dommages aux biens de l'assureur X, soit $1\% * 1\,200 \$ = 12 \$$.

Les résultats d'analyse des opérations des primes cédées en réassurance, tenant compte du facteur de l'inflation, montre la contribution de ces opérations dans les investissements africains et rwandais en

particulier : Les montants totaux dans les opérations vie et non vie effectuées entre 2006 et 2011 s'élèvent au tour de 24 milliards pour le cas rwandais. Malheureusement la variation annuelle de ces montant tend toujours à diminuer : 65% entre 2005 et 2006 et puis 64% et enfin jusqu'à 0% et même -67% entre 2008 et 2009. Cependant, ceci peut s'expliquer par d'autres raisons liées à la situation politico-économique prévalant dans la sous région, celle des grands lacs, ces dernières années. Il est à rappeler que ces résultats sont enregistrés dans un environnement d'une contrainte de faible taux de pénétration du marché. En effet, s'il y avait moyen de croire au maximum la culture d'assurance et partant, ce taux de pénétration, au même niveau que d'autres pays africain mieux avancés : taux de pénétration moyen de 30%, les résultats pourrait se multiplier au moins jusqu'à 6 fois. Le ratio combiné, pour les opérations de réassurance, qui est le rapport entre les charges sinistres et les cotisations acquises par les cotisations émises, a diminué depuis 2007 de 211% jusqu'à 64% en 2011. Ceci signifie que les charges sinistres diminuaient par rapport aux cotisations acquises et/ou que les commissions ajoutées des frais généraux diminuaient au détriment des cotisations émises. Un autre aspect très important dans l'assurance et la réassurance est qu'elles participent énormément dans les consommations des biens et services à travers les frais généraux et diminuent significativement le taux de chômage à travers des contrats avec une multitude des agents commissions.

Le Produit Intérieur Brut correspond à toute production des biens et services marchands créés par un pays à l'intérieur. Le PIB peut se décomposer de trois manières : a) par la production, b) par les dépenses : En situation d'autarcie, on a : Ressources = Emplois ; $PIB = CF + FBCF + VS$; avec : (CF= la consommation finale effective, l'investissement; FBCF= Formation brute de capital fixe ; et VS= les variations de stocks). Dans une économie ouverte les importations (notées M) s'ajoutent aux ressources, les exportations (notées X) aux emplois : Ressources = Emplois ; $PIB + M = CF + FBCF + VS + X$, alors $PIB = CF + FBCF + VS + X - M$. c) par les revenus : Le PIB est égal à la somme des revenus bruts des secteurs institutionnels : rémunération des salariés (RS), impôts sur la production et les importations moins les subventions (T), excédent brut d'exploitation (EBE), solde de revenu avec l'extérieur (RX) ; le $PIB = RS + T + EBE + RX$. Les composantes de l'une ou l'autre des 3 méthodes de calcul du PIB

montrent que les opérations d'assurance et réassurance sont effectivement impliquées dans la composition du PIB.

Pour le cas rwandais, la contribution des services d'assurance au PIB n'est pas moindre; le secteur contribue à 6%, moyenne de 2007 à 2011. Ce pourcentage pourrait s'élargir à plus de 20% si la situation du taux de pénétration de l'assurance pouvait arriver au moins à une moyenne des autres pays africains, notamment de la zone FANAF, soit 24%. Le plus élevé étant au-delà de 40% contre 5% seulement au Rwanda.

Conclusion Et Recommandation

L'industrie d'assurance fonctionne sur base d'un contrat d'assurance entre l'assureur et l'assuré. De prime abord on a tendance à rester sur ce côté juridique en oubliant le côté économique qui fait une compagnie d'assurance un intermédiaire financier très important, qui opère sur base de la loi du grand nombre et injecte dans l'économie un grand nombre de fonds et ainsi devenant un investisseur financier incontournable.

Les entreprises d'assurance se présentent non seulement comme des investisseurs institutionnels mais aussi comme des instruments jouant un rôle de relais de la politique économique. On trouve dans les différentes analyses le concept de l'offre de l'assurance et celui de la demande de réassurance sans oublier un aspect important du placement des réserves techniques. L'intermédiation financière des compagnies d'assurance s'explique par le fait qu'elles ont le rôle de collecter beaucoup de fonds en terme de primes, ensuite les rentabiliser par plusieurs procédés notamment les placement financiers, d'où ils obtiennent des intérêts et enfin, ils interviennent en injectant ces moyens financiers dans l'économie à travers le paiement des sinistres, qui sont dans la plupart des cas, plus importants que la quantité de primes collectés initialement.

Le développement économique d'un pays se mesure par différents indicateurs dont le principal est le Produit Intérieur Brut (PIB) ; celui-ci qui est le résultat de plusieurs services de l'économie nationale. Les services des assurances contribuent à cette mesure et dans les pays développés où l'industrie d'assurance est développée, cette contribution est plus importante. En plus de cette contribution au PIB, l'industrie d'assurance contribue au règlement de plusieurs problèmes socio-économiques, soit la protection, en terme financier, des biens et services et la protection de la stabilité des opérations économiques dans le pays. Par le biais de la réassurance, l'industrie d'assurance permet aussi le renforcement des investissements étrangers directs ou indirects.

Pour le cas rwandais, la contribution des services d'assurance au PIB n'est pas encore maximale. En effet, il est établi à 6% alors qu'il y a d'autres secteurs qui dépassent 10%. Apparemment, l'assurance n'est pas encore

parmi les premiers facteurs de la croissance économique mais non plus parmi les derniers. La faiblesse de cette contribution à l'heure actuelle s'explique par le faible taux de pénétration des activités d'assurance au sein des habitants du pays : ce taux n'était qu'en moyenne de 5% dans les années 2008 et 2011 alors que dans la plupart des pays émergents et développés, il dépasse 30%.

En vue de profiter de l'opportunité de l'industrie d'assurance au Rwanda, nous recommanderions que les autorités de supervision, la Banque centrale (BNR) et celles du pays puissent mettre en place et renforcer une politique de la culture d'assurance chez les rwandais à travers différentes sensibilisations et lois; que les règles institués par l'autorité de supervision pour le contrôle des compagnies d'assurance continuent d'être appliqués mais en revoyant le volet de favoriser les opérations des assureurs et enfin que les autorités du pays et les responsables des compagnies d'assurance collaborent davantage en vue de l'amélioration du partenariat soutenu avec les réassureurs.

References :

- AXA et Befec Price Water, "Gestion et analyse financière – Assurances", Ed. Sécuritas L'Argus, Paris, 1994.
- Bencivenga et Smith "Financial intermediation and endogenous growth", the review of economic studies, pp 195-209, 1985.
- Bender André R. et Hoesli, Martin, "Indices et évaluation de l'immobilier", L'Expertcomptable, p. 817-823 suisse, 1999.
- Besson André et Picard - "Les assurances terrestres. Le contrat d'assurance" L.G.D.J – Paris, 1995.
- CHICHTI Jamel Eddine, "L'intermédiation financière des Banques et des Assurances", Publications de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne, Tunis 2001.
- FANAF (Fédération des Sociétés d'Assurances de droit National africaines), Le marché de 'assurance en Afrique (zone FANAF) de 2007-2011, Dakar, 2012.
- Frank J. Fabozzi, Franco Modigliani, Mortgage and Mortgage-backed Securities Markets, Boston (Mass.) Harvard Business School Press, 1992)
- Global Property Research, 2000, GPR Handbook of European Property Companies, Amsterdam 2000-2001,.
- Hoesli, Martin et Thion, Bernard, Immobilier et gestion de patrimoine, Economica, Paris, 1994.
- Hoesli, Martin, Giaccotto, Carmelo et Favarger, Philippe, "Three new real estate price indices for Geneva, Switzerland", The Journal of Real Estate Finance and Economics, vol. 15(1), p. 93-109, Geneva, 1997.

Hoesli, Martin et MacGregor, Bryan D., Property investment: principles and practice of portfolio management, Longman, Harlow (UK), 2000.

Hoesli, Martin, 2001, "Rôle de l'immobilier dans la diversification d'un portefeuille", L'Expert-comptable suisse, Genève, 2001.

Ministère des Finances et de la planification économique, Indicateurs de développement au Rwanda, N°2, Kigali, july 2001.

Murielle Paulin Economie et organisation de l'assurance, Séfi éditions, Paris, 1999.